



Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

2, 3 et 12 mai 2022 - FEURS

Comment s'assurer qu'une action mise en œuvre est efficace ? Est-ce que le public atteint est celui qui était visé au départ ? Les publics adhèrent-ils aux activités proposées ? Aujourd'hui l'évaluation est une démarche incontournable dans la mise en œuvre des actions du domaine de la santé ou du social. Mais les porteurs de projets se trouvent parfois en difficulté pour évaluer leurs actions. L'enjeu est de passer d'une démarche d'évaluation existante, mais souvent intuitive, à un processus davantage construit et formalisé.



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Maîtriser les principes et concepts de l'évaluation.
- Connaître les différentes étapes d'une évaluation
- Acquérir les méthodes et outils de l'évaluation



PUBLICS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs en situation d'avoir à évaluer une action, impliqués dans des actions du secteur santé ou social dans la région. Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires.

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.



PRÉREQUIS

Il est recommandé de connaître la méthodologie de projet.



INTERVENANT-ES

Marie-Reine FRADET, formatrice à l'ORS ARA.
Elvire GAIME, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



LIEU

Salle à déterminer
FEURS



DURÉE & HORAIRES

3 jours soit 21h au total
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Date de création ou mise à jour de ce programme : 10/01/2022



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien





Pour **conduire** une **évaluation d'action** du **secteur santé**
ou **social** : apprentissage des **outils** et **mise en situation**

2, 3 et 12 mai 2022 - FEURS



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéo-projecteur.

Groupe de 10 à 15 participants, maximum 2 personnes par structure.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PROGRAMME

Jour 1

- Les représentations et les pratiques d'évaluation du groupe
- Les préalables à l'évaluation
- Le cadre logique d'une action : repères méthodologiques et exercices pratiques

Jour 2

- Les différents types d'évaluation
- Les questions d'évaluation : repères méthodologiques et exercice pratique
- La définition des critères et des indicateurs : repères méthodologiques et exercices pratiques.

Jour 3

- Les sources et outils de recueils de données
- L'enquête par questionnaire : exercice pratique
- Les outils de recueil de données : exercice pratique
- La présentation des données : repères et exercice pratique
- L'analyse des données : repères et exercice pratique
- Les recommandations et le rapport d'évaluation

Renseignements pédagogiques :
Elvire GAIME IREPS ARA Délégation 63
Tél. 04 73 30 29 40
elvire.gaime@ireps-ara.org

2/2



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien





DEMANDE D'INSCRIPTION p.1/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

**POUR CONDUIRE UNE ÉVALUATION D'ACTION DU SECTEUR SANTÉ
OU SOCIAL : APPRENTISSAGE DES OUTILS ET MISE EN SITUATION**

prévues les 2,3 et 12 mai 2022 à Feurs

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

Un bulletin d'inscription incomplet ne pourra pas être validé, veuillez remplir attentivement SVP.

CONTACT DU DE LA CANDIDAT E

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email (OBLIGATOIRE et PROPRE AU CANDIDAT !) :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom + Raison Sociale :

Adresse + VILLE :

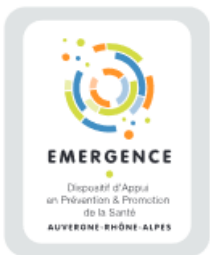
Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Tél :

Email du responsable (OBLIGATOIRE et différent de celui du stagiaire, pour signer votre convention):
.....

Veillez noter SVP :

- ◆ Le nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des éventuels prérequis.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.



Suite du bulletin en p.2 svp.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



DEMANDE D'INSCRIPTION p.2/2

Pour finaliser votre demande d'inscription, merci de nous parler de vous...

VOTRE STATUT PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE) :

- Salarié(e) du privé
- Salarié(e) du public
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier / Etudiant
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

MERCI DE JUSTIFIER CI APRÈS QUE VOUS REMPLISSEZ LES PRÉREQUIS DEMANDÉS :

Bulletin à retourner par mail ou courrier

avant le 1er mars 2022 à :

IREPS ARA délégation Puy-de-Dôme

13 rue Louis Rosier

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 30 29 40

contact63@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)